

Annonces du ministre Attal sur les postes : derrière l'opération de déminage, la confirmation du chaos !

Montreuil, le 22 décembre 2023

Après la provocation des 2 500 suppressions de postes imposés à coup de 49-3 pour la rentrée 2024, les 2 000 postes supprimés en 2023, les 7 900 postes supprimés dans le second degré depuis le premier quinquennat Macron et l'annonce du « choc des savoirs », le ministre Attal a dû se livrer à une opération de déminage lors du Comité Social d'Administration du 21 décembre.

Dans le 1^{er} degré, le nombre de suppressions de postes passe de 1 709 à 650. Dans le 2nd degré, au lieu des 484 suppressions de postes prévues, le ministre annonce la création de 594 postes.

Pour la FNEC FP-FO cette annonce du ministre est à mettre au compte de la colère qui monte des écoles et des établissements face à l'aggravation constante des conditions de travail des personnels.

Pour autant, et même si le ministre est contraint de revoir ses ambitions de destruction de l'École publique à la baisse, ces dernières annonces ne sont toujours pas acceptables.

Dans le 2nd degré :

13 académies perdent encore des postes (-128 à Paris, -80 à Rennes, -85 à Besançon, -75 à Poitiers, 60 en Martinique, -55 en Guadeloupe...).

Le projet du ministre de mettre un tiers des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} en demi-groupes (15 élèves max) en mathématiques et un quart en français serait financé par la suppression d'une heure de cours pour tous les élèves de 6^{ème}, ce qui permettrait au ministre de récupérer 1 500 postes. Mais pour que le ministre tienne cet engagement, il manque encore plus de 5 000 postes...

On est loin, très loin du compte ! Les établissements n'auront plus aucune marge mais surtout, tous les niveaux où il n'y aura pas de demi-groupe verront leur effectif exposer : bien plus de 30 élèves par classe ! Quant aux classes de « prépa-lycée », le ministre prévoit d'y consacrer 150 postes, soit, au mieux, une classe par département...

Dans les lycées professionnels :

La voie professionnelle va particulièrement « dérouiller » : pour 9 500 élèves supplémentaires attendus, il y a 300 places de moins aux concours. Alors que le ministre annonce vouloir renforcer les enseignements en maths et français, la réforme de la voie professionnelle supprime 170 heures d'enseignement. Plus que jamais : retrait de la réforme !

Dans le 1^{er} degré :

650 suppressions de postes, cela signifie que 21 académies sur 30 perdent des postes, jusqu'à 219 postes de moins à Lille, 125 à Paris, 120 à Nancy-Metz, 110 en Normandie, 98 à Dijon, 92 à Nantes, 90 à Reims... Cela signifie une nouvelle dégradation des conditions de travail des personnels : les effectifs par classe ne baisseront pas, les remplacements seront encore moins assurés.

Et pour les autres personnels : TOUJOURS RIEN !

Zéro création de poste d'infirmière, de médecin, d'assistante sociale, de CPE ou d'AED, alors que le ministre prétend vouloir « lutter contre le harcèlement. » Il crée par contre 150 ETP pour des postes

« référents harcèlement », sans aucune indication ni décision sur la nature des postes ou les corps ciblés. Ils sont budgétés en postes d'enseignement mais les académies pourront désigner tout personnel de leur choix, quel que soit son corps.

Zéro création de poste pour les personnels administratifs, sauf pour le SNU, le service civique et les missions « régaliennes » (prévention de la radicalisation par exemple).

Inclusion scolaire : stop au chaos !

Le ministre reconnaît lui-même qu'il manque 23 000 places dans les établissements spécialisés. Il promet « 50 000 solutions » mais ne crée aucun poste,... si ce n'est 100 postes (ETP) pour les Pôles d'Appui à la Scolarité, dont le rôle est permettre à l'Éducation nationale de mettre la main sur les notifications MDPH de manière à réduire encore l'accompagnement dû aux élèves. Inacceptable !

Des créations de postes mais pas de places supplémentaires aux concours !

Interpellé par FO, le ministre n'a pas répondu s'il allait ouvrir plus de places aux concours d'enseignement suite à ses annonces. S'il ne le fait pas, cela veut dire qu'il aura encore recours à des contractuels, avec toutes les difficultés qu'il y a à les recruter.

De même, dans le 1^{er} degré, les seules académies qui voient leur dotation augmenter sont Créteil, Versailles, la Guyane et Mayotte, soit les académies qui n'arrivent pas à recruter.

Dans le 2nd degré, le ministre veut renforcer les mathématiques et le français, or tout le monde sait que ce sont les disciplines où les candidats font le plus défaut.

Dès la rentrée de janvier, préparons la mobilisation !

Les annonces du ministre vont aggraver le chaos dans les écoles et les établissements et ne seront même pas compensées par les créations de postes suffisantes. Ce sont donc encore des classes qui seront supprimées, des effectifs de plus en plus surchargés.

La FNEC FP-FO ne l'accepte pas et appelle les personnels à se réunir dès la rentrée de janvier pour refuser les suppressions de postes et de classes et exiger les postes nécessaires, pour refuser les contre-réformes. Elle soutiendra toutes les mobilisations qui ne manqueront pas surgir face aux mesures de cartes scolaires désastreuses qui s'annoncent.

Alors que l'inclusion scolaire systématique et forcée fait exploser les classes et les écoles, le ministre refuse de créer les postes d'enseignants spécialisés, les places dans les établissements sociaux et médico-sociaux, quand des milliers d'élèves en situation de handicap ne peuvent aujourd'hui y avoir accès.

Les AESH vivent toujours sous le seuil de pauvreté, sans statut !

La FNEC FP-FO appelle les personnels à être en grève jeudi 25 janvier et à participer à la manifestation à Paris au ministère de l'Éducation nationale en s'inscrivant dans les trains et dans les bus pour :

- La création immédiate de places dans les établissements médico-sociaux à hauteur des besoins,
- Le rétablissement et la création de tous les postes, structures spécialisées et adaptées,
- Le retrait de l'acte 2 de l'École inclusive et de l'article 53 du projet de loi de finances créant les PAS,
- Un vrai statut de la Fonction publique avec un vrai salaire pour les AESH et les AED et leur recrutement à hauteur des besoins,
- l'abandon des PIAL et des PAS.